

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Denholm tenue le 8 janvier 2024 à 18h à la salle municipale de Denholm, sis au 419, chemin du Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon,	Maire
Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4

Sont absentes :

Madame Marie Gagnon, Conseillère	poste n° 2
Madame Pascale-Sophie Bélanger, Conseillère	poste n° 5
Madame Paulette Lemieux, Conseillère	poste n° 6

Aussi présente :

Sara Turpin, occupante du poste de Secrétaire d'assemblée.

L'Avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Administration

- 2.1 Congédiement de l'employé 32-0010

3. Période de questions

4. Fermeture et levée de la séance

MD AS24-01-001

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, monsieur Gaétan Guindon, constate qu'il y a quorum et que 3 personnes sont présentes dans la salle municipale et déclare la séance extraordinaire ouverte à 18h04.

MD AS24-01-002

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QU'aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong
Appuyé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AS24-01-003

RESSOURCES HUMAINES – CONGÉDIEMENT DE L'EMPLOYÉ #32-0010

ATTENDU QUE l'employé #32-0010 a été embauché par la Municipalité le 18 septembre 2017 en vertu de la résolution MDAR17-09-159 et confirmé employé permanent en vertu de la résolution n° MD AR18-08-131 dûment adoptée par le Conseil le 7 août 2018;

ATTENDU QUE le Conseil a perdu confiance en l'employé #32-0010 en raison de plusieurs manquements à son travail et plusieurs retards répétitifs;

ATTENDU QUE le 7 novembre 2023, le conseil avait voté une suspension sans solde d'une période de 2 semaines évoquant une dernière chance;

ATTENDU QU'en raison de ce qui précède, le lien de confiance essentiel au maintien de la relation d'emploi entre la municipalité et l'employé #32-0010 a été rompu;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU de destituer l'employé #32-0010 de ses fonctions de la Municipalité de Denholm immédiatement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AS24-01-004

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE la période de questions est terminée et que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Richard Poirier
Appuyé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE la séance soit close à 18h09

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Gaétan Guindon, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre.

Et j'ai signé ce 8^e jour de janvier 2024

Gaétan Guindon, Maire
Municipalité de Denholm

8 janvier 2024 Procès-verbal extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière intérimaire de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8^e jour de janvier 2024

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-
trésorière intérimaire
Municipalité de Denholm

